

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Jean-Paul II - BTS - Services - Professions immobilières

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Jean-Paul II - BTS - Services - Professions immobilières (9773)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 22%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 18%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Jean-Paul II - BTS - Services - Professions immobilières (9773)	Jury par défaut	Autres candidats	14	157	138	49	13
		Bacheliers professionnels toutes séries	7	76	50	31	6
		Bacheliers technologiques toutes séries	14	175	128	100	13

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Jean-Paul II - BTS - Services - Professions immobilières (9773)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	88	82	33	10	76,9 %
			Masculin	69	56	16	3	23,1 %
			Total	157	138	49	13	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	43	32	22	5	83,3 %
			Masculin	33	18	9	1	16,7 %
			Total	76	50	31	6	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	97	77	64	6	46,2 %
			Masculin	78	51	36	7	53,8 %
			Total	175	128	100	13	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Jean-Paul II - BTS - Services - Professions immobilières (9773)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	5	2	0	0	0 %
				Sans mention	79	68	20	7	53,8 %
				AB	52	47	17	4	30,8 %
				B	18	18	11	2	15,4 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	155	136	49	13	100 %
				Diplômes étrangers équivalents au bac	AB	1	1	0	0
		Total	1	1	0	0			
		Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	1	0	0		
			Total	1	1	0	0		
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	5	0	0	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Sans mention	18	5	4	0	0 %
				AB	32	24	13	2	33,3 %
				B	19	19	13	3	50 %
				TB	2	2	1	1	16,7 %
				Total	76	50	31	6	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	11	1	1	0	0 %
				Sans mention	90	59	39	6	46,2 %
				AB	57	51	45	4	30,8 %
				B	14	14	12	3	23,1 %
				TB	3	3	3	0	0 %
				Total	175	128	100	13	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Jean-Paul II - BTS - Services - Professions immobilières (9773)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	96	88	40	12	92,3 %
			En réorientation	44	39	7	1	7,7 %
			Non scolarisés	14	9	2	0	0 %
			Scolarité étrangère	3	2	0	0	0 %
			Total	157	138	49	13	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	69	47	29	6	100 %
			En réorientation	3	2	1	0	0 %
			Non scolarisés	4	1	1	0	0 %
			Total	76	50	31	6	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	149	111	92	10	76,9 %
			En réorientation	18	12	7	3	23,1 %
			Non scolarisés	8	5	1	0	0 %
			Total	175	128	100	13	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Jean-Paul II - BTS - Services - Professions immobilières (9773)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	59	56	23	5
			Autres doublettes	87	75	24	8
		Baccalauréat Technologique	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	84	62	49	4
			Msgn/ Gestion et Finance & Droit et Economie	40	28	25	2
			Autres doublettes	45	34	24	6
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Jean-Paul II - BTS - Services - Professions immobilières (9773)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	40,4 %	42,7 %	48,9 %	38,5 %
		Autres doublettes	59,6 %	57,3 %	51,1 %	61,5 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Jean-Paul II - BTS - Services - Professions immobilières (9773)	Jury par défaut	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	49,7 %	50 %	50 %	33,3 %
		Msgn/ Gestion et Finance & Droit et Economie	23,7 %	22,6 %	25,5 %	16,7 %
		Autres doublettes	26,6 %	27,4 %	24,5 %	50 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes en Français écrit et oral. Notes en LV1	Notes de première et terminale Notes au Baccalauréat	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacités argumentatives Compétences dans les différentes disciplines rédactionnelles.	Appréciations dans les différentes disciplines. Lettre de motivation	Essentiel
Savoir-être	Capacité à s'investir. Implication. Autonomie dans le travail. Ponctualité et assiduité.	Appréciations des bulletins, fiche avenir et projet de formation.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance de la formation et de ses débouchés.	Lettre de motivation Participation aux journées Portes Ouvertes.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expérience dans le domaine de l'immobilier ou autres (stage découverte, job d'été)	Fiche avenir et lettre de motivation	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une commission constituée de formateurs qui examinent les dossiers individuellement.

Le but de cet examen est de définir un profil en cohérence avec les attendus de la formation visée (connaissances, méthodes, attitude, assiduité)

Les matières qui nécessitent une bonne maîtrise de l'écrit et du raisonnement sont davantage analysées (Histoire Géo, Philo, Droit, Economie...)

Les notes des épreuves anticipées de français entrent dans l'évaluation du dossier.

Les appréciations de la fiche Avenir sont lues avec attention- le comportement global, l'assiduité et la ponctualité sont des critères qui justifient la place dans le classement.

La qualité de la lettre de motivation (Projet de formation) est déterminante. Sa précision (parcours, projet, expérience, démarche...) est un critère de classement.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Bien se renseigner sur le contenu de la formation et les modalités de validation du diplôme (8 Blocs de compétences, Examen final)

Soigner et personnaliser la lettre de motivation (Projet de formation) de manière à permettre de bien cerner le projet professionnel, les attentes du candidat, le degré de motivation. Rendre la lettre la plus explicite possible pour bien cerner le profil du candidat. Eviter les lettres non personnelles.

Valoriser la démarche: présence aux Portes ouvertes ou Salons, expérience professionnelle en lien ou non avec le projet de formation, engagement associatif, sportif...

Signature :

Jean-Dominique EUDE,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée Jean-Paul II